

556801



Distr. : LIMITEE

E/ECA/DISD/CODI.3/L3
15 mai 2003

NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion du Comité de l'information
pour le développement (CODI)

Addis-Abeba, Ethiopie
10 -17 mai 2003

Projet de rapport de la réunion du Sous-Comité de la géo-information

Handwritten notes or scribbles in the top right corner.

Point 9 de l'ordre du jour: Sous-Comité de la géo-information

1. Le Sous-Comité de la géo-information s'est réuni du 12 au 15 mai 2003. Un atelier sur la mise en place d'un comité permanent des infrastructures de données spatiales en Afrique s'est tenu les 10 et 11 mai. D'autres ateliers ont été organisés les 16 et 17 mai. Il s'agit des ateliers sur les normes du contenu des données spatiales, la coordination de la géo-information des entreprises, les questions institutionnelles et techniques à l'intention des gestionnaires de la géo-information dans la perspective des infrastructures nationales de données spatiales et l'atelier des acteurs éthiopiens. Les rapports de ces ateliers figurent aux annexes xxx.

2. Le compte-rendu de la réunion est donné ci-dessous.

Point 9.1 de l'ordre du jour: Ouverture

3. La réunion a été ouverte par le Président sortant, le représentant du Botswana.

Point 9.2 de l'ordre du jour: Introduction, organisation des travaux et élection du Bureau

4. Le secrétariat a fait une brève présentation sur le CODI et le Sous-Comité de la géo-information, à titre de rappel et pour préciser l'organisation des travaux du Sous-Comité, y compris les questions techniques et de logistique. Les participants ont ensuite élu le Président, le Vice-Président et un Rapporteur:

- Bureau élu du Sous-Comité:

- Président: Kenya
- Vice-Président: Maroc
- Rapporteur: Congo

- Comité de rédaction élu: Congo, Sénégal, Mali, centres régionaux et CEA.

5. L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés.

Point 9.3 de l'ordre du jour: Géo-information et gouvernance

6. Questions soulevées:

- L'information est cruciale pour la gouvernance et devrait être librement accessible aux gouvernements et aux collectivités.
- La politique des prix entrave l'accès aux produits de la géo-information.
- Cependant, les politiques ou les besoins de recouvrement des coûts ne permettent pas aux producteurs, dans la plupart des cas, de baisser le prix de ces produits.
- Dans certains cas, l'absence de stocks de données empêche également l'accès à l'information.
- La géo-information est à présent mûre et commercialisable.
- La façon dont la géo-information est présentée donne l'impression qu'elle est trop technique et, de ce fait, elle n'est ni comprise ni appréciée.
- Il n'est pas possible de retirer à l'Etat la responsabilité de la production de la géo-information, puisque la société civile n'en a pas les moyens et le secteur privé ne la produira que s'il en tire profit.

7. Mesures recommandées

- Il est possible de réduire les coûts en les faisant supporter par les producteurs et les utilisateurs, en utilisant des méthodes de production de données moins coûteuses et en tirant parti des données d'autres producteurs.
- Il est nécessaire de démythifier la géoinformation et de la lier à d'autres formes d'information très appréciées telles que les TIC et la statistique (par exemple, en «humanisant» un peu plus les noms donnés aux produits de la géoinformation de façon à les rendre plus acceptables et à susciter l'intérêt des gouvernements et des donateurs. On pourra ainsi parler de «suivi et d'évaluation du développement communautaire»).
- Sensibiliser les décideurs à l'importance du rôle de la géoinformation dans la gouvernance et le développement.
- Concevoir des moyens permettant de développer la géoinformation et de fabriquer des produits à valeur ajoutée qui donneront plus de visibilité et plus de valeur à la

géoinformation.

- Introduire des programmes de gestion de la géoinformation dans les établissements d'enseignement et de formation.
- Concilier renforcement des capacités institutionnelles et disponibilité des données.

Point 9.4 de l'ordre du jour: rapports d'activité

8. Problèmes posés

- La situation de la Base de données africaines par rapport à la Base de données des Nations Unies, actuellement à l'ordre du jour des travaux du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique.
- Les problèmes que pose la tenue de l'inventaire de la couverture cartographique en Afrique du fait du laxisme de certains Etats membres qui ne fournissent pas les informations demandées.
- Le fait que CODI ne s'est pas penché sur les questions concernant la normalisation des noms géographiques, étant entendu que la CEA avait, dans le passé, été chargée par les Conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Afrique, de coordonner ces activités en Afrique.
- L'absence de coordination entre les acteurs nationaux perdurera en l'absence de politiques nationales de la géoinformation.
- De nombreux pays africains ne contribuent toujours pas à la Cartographie mondiale du fait de la faiblesse de leurs capacités et de leurs ressources.
- Les délais relatifs aux demandes de bourse de l'ESRI pour la Cartographie mondiale sont toujours ouverts.
- Les institutions locales ont la possibilité de contribuer au renforcement des capacités concernant l'IDS, mais elles continuent de dépendre de l'appui des établissements d'enseignement et de formation étrangers.

9. Mesures recommandées

- L'Afrique doit prendre sa destinée en main en mettant en place sa propre IDS.
- La CEA est appelée à créer un environnement favorisant l'échange d'informations entre le secrétariat, le Groupe de travail exécutif du CODI et les centres de liaison nationaux.

Point 9.5 de l'ordre du jour: questions de fond

10. Exposés reçus:

- Rapport de l'Atelier sur le Comité permanent de l'IDS, par la CEA.
- *Geoinformation in Support for NEPAD*, par Craig A. Schwabe, chef du Centre des SIG, Human Sciences Research Council (HSRC), Capetown (Afrique du Sud)
- *National and Regional Capacity Building for Geoinformation Technology*, par Elifuraha G. Mtalo (UCLAS) J.Kufonyi (RECTAS) et W.Otthichilo (RCMRD)
- *Establishing a regional SDI with an European View*, par D. Gruenreich, Eurogi

11. Problèmes posés:

- Le rapport de l'Atelier sur la mise en place d'un comité permanent a été déposé
- Les débats sur le renforcement des capacités ont négligé l'enseignement universitaire
- La sensibilisation doit être dirigée non seulement vers les décideurs, mais aussi vers le public en général.

12. Mesures recommandées

- Adoption du rapport de l'Atelier sur le Comité permanent de l'IDS pour l'Afrique au terme duquel les fonctions de ce comité sont intégrées dans le mandat de CODI-Géo, le Groupe de travail préparatoire permanent devient le Groupe de travail exécutif et d'autres groupes de travail sont créés en vue d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de CODI-Géo.
- Le CODI devrait appuyer les efforts entrepris dans les universités, ainsi que les programmes universitaires dans le domaine de la géoinformation.

Point 9.6 de l'ordre du jour: questions techniques

13. Exposés reçus

- Manuel de l'IDS pour l'Afrique, par André Bassolé, EIS-Africa

- Mise en œuvre du Référentiel géodésique africain (AFREF): «*Continental Spatial Reference Frames: Issues of Technology Management*, par Yola Georgiadou, Institut international de la géoinformation et de l'observation de la Terre, Pays-Bas
- *Atlas a metaphor for SDI's*, par M. Bengt Rystedt, ACI.

14. Problèmes posés

- La grande valeur du guide en ce qui concerne l'appui à la mise en place de l'INDS, en tant que document vivant, régulièrement mis à jour et publié en français et en anglais.

15. Mesures recommandées

- La reconnaissance doit être étendue à tous ceux qui ont apporté leur contribution.
- Les gestionnaires de l'information géographique doivent être associés à la mise en œuvre d'AFREF.

Point 9.7 de l'ordre du jour: tendances nouvelles et évolution

16. Exposés reçus

- Cartographie Internet; «*Webmapping, governments and public*», par Menno-Jan Kraak, Institut international de géoinformation et d'observation de la Terre (ITC), Pays-Bas
- Produits et outils d'imagerie à haute résolution, «*Experiences with High Resolution Satellite Images for Information Extraction*», par John Trinder
- *The Use of High Resolution Imagery in Urban Planning and Management: a case of the city of Nairobi*, par W. Otthichilo et Eric Salama (RECTAS); Rolph Becker (Maps Geosystem)
- Nouvelles méthodes de collecte des données: «*New Advances in Field Data Collection with GIS*», par David Gadsden et Dan Zimbie, Institut de recherche sur les systèmes de l'environnement, Redlands, CA (Etats-Unis)
- *Digital Technology for Data Capture and Processing: Capture it, Measure it, Map it and Image it* (Leica Geosystems)

17. Problèmes posés

- Pour utiliser les nouvelles technologies, il est nécessaire de bien les connaître.
Nécessité d'assurer une bonne formation à leur utilisation.

Il faut garder à l'esprit que l'utilisation des images satellitaires a certaines limites liées à la couverture nuageuse, à l'invariabilité, aux coûts, à la couverture, à la viabilité du système, et qu'elle ne remplace pas totalement d'autres moyens de collecte des données telles que la photographie aérienne. Chaque système a ses avantages et ses inconvénients, selon l'usage qu'on en fait.